

# TUBE DE GASTROSTOMIE DE TYPE SONDE

OC-IRDPO-12

## ORDONNANCE COLLECTIVE

<b>OBJET :</b> Changer le tube de gastrostomie de type sonde (retirer un tube inséré directement dans l'estomac par un orifice pratiqué sur la paroi abdominale et le remplacer par un tube identique, de même calibre, lorsqu'une ou des indications ci-dessous est ou sont présente(s))	<b>EN VIGUEUR :</b>
<b>INDICATION :</b> Voir situation clinique ci-dessous	<b>RÉVISÉ :</b> Avril 2006
<b>CLIENTÈLE :</b> adultes/aînés	<b>APPROUVÉE PAR :</b>
<b>RESTRICTION :</b> Ne pas appliquer à tout autre type de gastrostomie	<b>Personnels autorisés :</b> <i>infirmières, infirmiers</i>

<u>Situation clinique</u>	<u>Intervention</u>
<p>Un tube de gastrostomie installé depuis au moins quinze (15) jours, doit être changé pour une des raisons suivantes :</p> <p>Prévenir l'irritation de la peau autour de l'orifice de la gastrostomie par l'action enzymatique des sucs gastriques</p> <p>Éviter un tube trop lâche</p> <p>S'assurer de la perméabilité du tube</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Charger le tube de gastrostomie selon les <b>Méthodes de soins infirmiers</b> (Intranet, onglet Vie clinique – tube d'alimentation)</li> </ul>